



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2022

Membres présents

Noord Dranken Baets bvba, représentée par Myriam Vangoidsenhoven — Bierhalle NV, représentée par Nicolas De Grootte — De Keyzer Drinks NV, représentée par Marc De Keyzer — Brouwerij De Valk NV, représentée par Ann Van Rompuy — CoRoSa bvba, représentée par Hendrik Wostyn - NV Depot 30, représentée par Ronny Steyfkens – Depot Dorst BV, représentée par Katlein Demol – Geers Dranken NV, représentée par Bert Geers – Horeca Logistic Services NV, représentée par Michel Haelterman

Sud Distri-Boissons scrl, représentée par Frédéric Kapp — Legrand Eurodrink srl, représentée par Patrick Legrand — Brasserie Renaux Lefebvre SA, représentée par Bernadette Renaux

Membres valablement représentés

Noord Drankenservice Rudy Ampe bvba — NV Brouwerij Corsendonk-Distributie Erlingen Drinkservice Bvba — bvba Marlou - Waasland Drinks bvba

Sud Brasserie Bataille Dumortier SA Comines - Fosca sprl — Brasserie des Tilleuls sa

L'Assemblée Générale est présidée par Marc De Keyzer.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par Marc De Keyzer, Président
2. Entérinement, sur base de l'article 19 des statuts, de 5 mandats d'administrateurs pour la région Noord et de 2 mandats pour la région Sud.
3. Élection, sur base de l'article 22 des statuts, d'un vice-président en remplacement d'Antoine Marin, sortant et rééligible.
4. Représentation de Districo et Prik&Tik au sein du Conseil d'Administration, sur base de l'article 7 § 4 des statuts
5. Nomination, sur base de l'article 27 des statuts, d'un représentant fixe, chargé de la gestion journalière, avec pouvoir de représenter l'association en droit et en dehors.
6. Rapport financier 2021
7. Rapport des Commissaires aux Comptes, Bernadette Renaux et Olivier Huygens
8. Approbation des résultats 2021
9. Rapport sur le budget 2022 et approbation par l'Assemblée Générale
10. Décharge des deux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2021
11. Nomination de deux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022
12. Décharge des Administrateurs sur la base des prestations de 2021
13. Renouvellement, en application de l'article 7 § 4 des statuts, des mandats des Administrateurs Honoraires
14. Clôture de l'Assemblée Générale

DÉLIBÉRATION ET VOTE

1. Ouverture de l'Assemblée Générale par Marc De Keyzer, Président
Marc De Keyzer ouvre la séance à 11.00 heures.
Douze membres sont présents et huit membres sont valablement représentés, soit au total vingt membres.
2. Entérinement, sur base de l'article 19 des statuts, de 5 mandats d'administrateurs pour la région Noord et de 2 mandats pour la région Sud.
Sur proposition de l'Organe d'Administration, les mandats d'administrateur de Nicolas De Groote, Michel Haelterman, Philip Lahaye et Erik Van Meel (Noord) et Antoine Marin (Sud) sont reconduits pour une durée de trois ans.
En outre, sur proposition de l'Organe d'Administration, Christophe Geeraerts (Drankenhandel AsterX) et Patrick de Froidmont (BSM) sont nommés administrateurs pour une durée de trois ans. Ils remplacent, respectivement, Luc Pauwaert (Noord) et Régine Duvieusart (Sud), démissionnaires.
3. Entérinement, sur base de l'article 7 § 4 des statuts, des mandats d'Administrateur-conseiller attribués par Districo et Prik&Tik
Districo et Prik&Tik proposent de reconduire les mandats de, respectivement, Hendrik Wostyn et Filip Sevens en tant qu'administrateurs-conseillers.
L'Assemblée Générale approuve ces 2 mandats.
4. Élection, sur base de l'article 22 des statuts, d'un vice-président en remplacement d'Antoine Marin, sortant et rééligible.
Sur proposition de l'Organe d'Administration, Antoine Marin est reconduit dans ses fonctions de vice-président pour une durée de trois ans.
5. Nomination, sur base de l'article 27 des statuts, d'un représentant fixe, chargé de la gestion journalière, avec pouvoir de représenter l'association en droit et en dehors.
L'Organe d'Administration propose de nommer Guy Dewulf « délégué à la gestion journalière » pour une période de trois ans.
L'Assemblée Générale approuve cette proposition. La décision sera publiée au Moniteur Belge.
6. Rapport financier 2021.
Guy Dewulf présente les résultats 2021.
7. Rapport des Commissaires aux Comptes, Bernadette Renaux et Olivier Huygens.
Olivier Huygens est absent; Bernadette Renaux présente son rapport de l'examen des comptes 2021, au terme duquel elle n'a pas de remarques à formuler sur l'exactitude des comptes. Les deux commissaires aux comptes demandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2021.
8. Approbation des comptes 2021.
L'Assemblée approuve les comptes 2021.
9. Rapport sur le budget 2022 et approbation par l'Assemblée Générale
Guy Dewulf commente le budget 2022.
L'Assemblée Générale approuve le budget 2022.
10. Décharge des deux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2021
L'assemblée donne décharge à Bernadette Renaux et Olivier Huygens pour leur contrôle des comptes 2021.

11. Nomination de deux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022.
Bernadette Renaux et Rudy Ampe sont nommés Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022.
12. Décharge des Administrateurs sur la base des prestations de 2021
L'assemblée donne décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion en 2021.
13. Renouvellement des mandats des Administrateurs Honoraires
À l'unanimité, et conformément à l'article 7 § 3 des statuts, les mandats d'Administrateurs Honoraires de René Cresens, Charline Daune, Marc Dhondt, Suzanne Dhondt, Brigitte Fourez, Christian Jottard, Jef Keersmaekers, Joseph Piron, Marc Van Kerckhoven, Freddy Vercammen et Freddy Wyns sont renouvelés pour une période d'un an.
14. Clôture de l'Assemblée Générale Statutaire
Marc De Keyzer lève la séance à 12.00 heures.